

Décision du président N°2025/TT/11/01

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 452-44,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 18/11/08 en date du 7 décembre 2018 par laquelle le Conseil d'Administration a donné délégation à son Président pour créer les emplois non permanents correspondants aux activités du Pôle Optimisation du Centre de gestion de l'Oise dans le cadre de la mise à disposition d'agents aux collectivités adhérentes en application de l'article L. 452-44 du code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité de créer les emplois non permanents correspondants aux demandes formulées par les collectivités adhérentes au Pôle optimisation du Centre de Gestion de l'Oise.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

De créer les emplois non permanents suivants :

Collectivité adhérente	Motif de recrutement	Grade	Durée hebdomadaire de service	Date de création de l'emploi	Date de fin de l'emploi
MAIGNELAY-MONTIGNY	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	35/35h	10/03/2025	25/03/2025
THURY-SOUS-CLERMONT	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	16/35h	11/03/2025	11/03/2025
LALANDE-EN-SON	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe	28/35h	10/03/2025	31/03/2025
CANLY	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA	Adjoint administratif territorial principal de première classe	35/35h	14/03/2025	28/03/2025

	NEMENT INDISPONI BLE				
GOUVIEUX	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial principal de première classe	1,5/35h	15/03/2025	15/03/2025
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Technicien principal de première classe	35/35h	03/04/2025	03/04/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	13/03/2025	13/03/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	10/03/2025	14/03/2025
NOAILLES	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	10/03/2025	10/03/2025
NOAILLES	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	11/03/2025	11/03/2025
NOAILLES	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	11/03/2025	11/03/2025
	NEMENT INDISPONI BLE				

VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles			
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	11/03/2025	11/03/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	13/03/2025	13/03/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	13/03/2025	13/03/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	12/03/2025	12/03/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	14/03/2025	17/03/2025
BETHISY-SAINT-PIERRE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Animateur	35/35h	15/03/2025	31/08/2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

11/03/2025

SLO

ID : 060-286000021-20250317-D2025TT1101-AR

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial			
LAMORLAYE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	6/35h	13/03/2025	13/03/2025
LAMORLAYE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	6/35h	14/03/2025	14/03/2025
AVILLY SAINT LEONARD	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	22/35h	10/03/2025	14/03/2025
SAINT-SAUVEUR	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	6/35h	10/03/2025	30/06/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	8/35h	10/03/2025	10/03/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	10/03/2025	10/03/2025
APREMONT	ACCROISSEMENT	Adjoint technique territorial	33/35h	01/01/2025	29/08/2025

	TEMPORAI RE D'ACTIVIT E				
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	11/03/2025	11/03/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	13/03/2025	14/03/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	14/03/2025	14/03/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	13/03/2025	14/03/2025
SENLIS	REPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial du patrimoine	35/35h	15/03/2025	16/03/2025
SENLIS	REPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial du patrimoine	20,4/35h	15/03/2025	15/03/2025
CHANTILLY	REPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial d'animation	8/35h	13/03/2025	04/04/2025
BALAGNY-SUR- THERAIN	REPLACE MENT D'UN	Adjoint territorial d'animation	22/35h	10/03/2025	11/03/2025

		AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE		Envoyé en préfecture le 18/03/2025 Reçu en préfecture le 18/03/2025 Publié le ID : 060-286000021-20250317-D2025TT1101-AR	
CUIGY-EN-BRAY	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	29,5/35h	11/03/2025	21/03/2025
MONCHY-SAINT- ELOI	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	2,5/35h	11/03/2025	01/04/2025

Les crédits correspondants sont inscrits au budget

ARTICLE 2 :

Conformément aux dispositions de l'article 28 du décret 85-643 précité, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

ARTICLE 3 :

Les dispositions de la présente décision prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication.

ARTICLE 4 :

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à Beauvais,
Le ...
Le Président,